The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

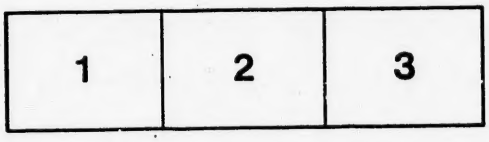

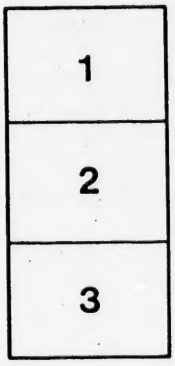

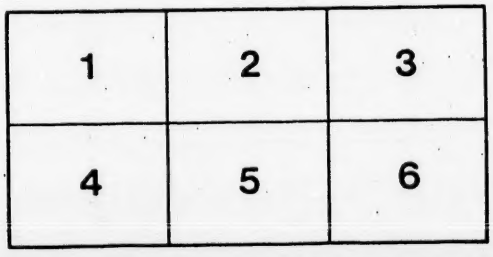

août

août 1866

(*Circulaire.*)

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
4 Août 1866.

MONSIEUR LE CURÉ,

Une lettre que j'ai reçue de Mgr. Flavio, Archevêque de Myre, Nonce Apostolique à Paris, me presse d'inviter les fidèles du diocèse à prendre part à un emprunt que le Souverain Pontife est obligé d'émettre, pour sortir des embarras financiers où il se trouve. Personne en effet ne doit être surpris des difficultés que rencontre le Saint Père, si l'on fait attention qu'il a été dépouillé par la révolution des deux tiers des domaines de l'Eglise.

Je vous transmets avec la présente le prospectus de l'emprunt Pontifical avec quelques documents qui y ont rapport. Après en avoir pris lecture, vous serez convaincu que, tout en faisant une bonne œuvre, les souscripteurs feront un placement avantageux, en répondant à l'appel du Père commun des Fidèles.

Je suis bien aise de vous informer que FRANÇOIS VÉZINA, Ecuyer, caissier de la Banque Nationale, a bien voulu se charger de l'agence de l'emprunt en cette ville. A cet effet, il se tiendra chaque jour de la semaine, de 9 heures à 10 heures du matin, au Bureau de la Caisse d'Economie de Notre Dame, et sera prêt à recevoir les souscriptions des personnes désireuses de contribuer à l'œuvre méritoire et profitable qu'on leur propose.

Veuillez bien inviter vos paroissiens qui ont des fonds à placer, à prendre part à la souscription. Pour cela, après leur avoir lu, avec la présente, le Prospectus de l'Emprunt, vous leur ferez comprendre combien le Saint Siége offre de garanties pour la sécurité du capital et des intérêts. S'ils pouvaient avoir quelque doute sur ce point, vous leur montreriez que le Pontife Romain n'a jamais manqué, dans tous les temps, de remplir ses engagements ; que le Pontife actuel a payé fidèlement l'intérêt des dettes non-seulement du territoire qui lui reste, mais même des provinces qu'on lui a enlevées ; qu'enfin, malgré les

persécutions que l'enfer suscite de nos jours au Saint Siége, aucune puissance dans le monde n'est plus forte ni plus solide que la sienne, comme le démontre évidemment l'histoire de dix-huit siècles.

C'est vers le 15 septembre prochain que la souscription doit être fermée.

Je demeure avec un bien sincère attachement,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

† C. F. EVÊQUE DE TLOA,

Administrateur.

EMISSION AMERICAINE.

QUATRE MILLIONS DE PIASTRES.

Pour assurer au Trésor des Etats du St. Siége une indépendance complète pendant les négociations entamées entre les gouvernements de France et d'Italie pour la liquidation de la dette des Etats-Pontificaux, Sa Sainteté Pie IX a décrété, par l'Edit Pontifical du 11 avril 1866, l'émission, par souscription, d'un emprunt maintenant offert au public.

Quoique les emprunts précédents se soient faits presqu'au pair, Sa Sainteté, en vue de la condition actuelle des affaires financières, et pour ne pas imposer un sacrifice à ceux qui sont désireux de lui aider à faire face aux embarras financiers temporaires avec lesquels Elle a actuellement à compter, et voulant en même temps offrir un attrait aux capitalistes, a décidé d'émettre ces emprunts à soixante-six (66) piastres en or pour des coupons de cent piastres en or.

Les coupons, payables au porteur, sont de 500 francs ou cent piastres (en or), portant chacun 5 par cent d'intérêts par année, en or ; ils seront payables semi-annuellement, le 1er avril et le 1er octobre, à Paris ou à New-York, Philadelphie, la Nouvelle-Orléans, au taux d'escompte courant. L'émission étant à 66 piastres (or) donnera plus de 7½ par cent d'intérêt sur le placement.

A partir de 1870, $12,000 seront annuellement consacrées au rachat des coupons ; le montant de l'intérêt de ceux qui auront été retirés sera consacré à la réduction de la dette.

On a raison de croire que cet emprunt se recommandera de lui-même aux capitalistes en général, et à coup sûr à tous les bons catholiques qui ont à cœur de prouver que Sa Sainteté ne s'est jamais adressée à eux en vain.

Aucun placement ne peut présenter plus de sécurité qu'un placement garanti, comme l'est celui-ci, par la parole engagée d'un Etat qui a toujours ponctuellement rempli tous les engagements pris par son Pontife suprême.

Des souscriptions seront reçues et des coupons payés aux maisons de banque suivantes :

MM. Edward Blount et Cie, Paris, France.
MM. Duncan, Sherman et Cie, rue Nassau, New-York.
MM. Drexel et Cie, No. 34, 3ème rue du Sud, Philadelphie.

M. Robert Murphy, s'étant adressé à Nous avec des lettres d'introduction du Nonce Apostolique à Paris, Nous croyons devoir recommander d'une manière particulière, l'objet de sa mission au clergé et aux fidèles du diocèse.

Donné à Québec, ce 27 Juillet 1866.

† C. F. EVÊQUE DE TLOA,

Administrateur.

Le vénérable clergé catholique des Etats-Unis et celui du Canada, pour mener à bonne fin cette excellente œuvre, voudront bien recevoir des souscriptions, en percevoir le montant, et les expédier par Traite ou par Courrier au Bureau Central, à la Maison de banque de MM. Duncan, Sherman et Cie., en marquant sur l'enveloppe " Emprunt Pontifical ". En retour, des coupons leur seront immédiatement transmis.

ROBERT MURPHY, AGENT.

{ Nonciature apostolique en France,
{ Paris, 20 Mai, 1866.

M. ROBERT MURPHY, Paris :

MONSIEUR :—Messieurs Edouard Blount et Cie., chargés de l'émission du nouvel emprunt que le Saint Père vient d'ordonner par son décret Souverain du 11 avril dernier, m'ont informé de l'offre que vous leur aviez faite de placer les coupons du dit emprunt en Amérique, et des motifs qu'ils ont de croire au succès de vos efforts.

J'ai accueilli cette nouvelle avec une vive satisfaction, et je désire moi-même, Monsieur, vous encourager dans vos bonnes intentions et vous prier de ne rien négliger de ce qui peut vous permettre d'atteindre un but aussi juste et aussi utile au gouvernement du Saint-Siége que celui que vous nous proposez. A cette fin, vous êtes spécialement invité à vous aboucher, surtout, avec Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques et avec les vénérables membres du clergé, dont l'appui moral est indispensable pour grossir le nombre des souscripteurs parmi les fidèles. Et, par ces lettres que vous pourrez exhiber aux révérends Prélats et à tous les ecclésiastiques, je les prie instamment d'avoir pour vous la plus grande bienveillance et de vous prêter tout l'aide en leur pouvoir pour le succès de l'entreprise. Dans ce but, je leur déclare que vous êtes sous les ordres de Messieurs Edouard Blount et Cie., seuls autorisés à négocier les coupons de l'emprunt pontifical en Amérique, et j'ajoute que la souscription est pour le compte immédiat du gouvernement du Saint Père.

Il me serait, Monsieur, tout particulièrement agréable de savoir les noms des personnes qui ont déja souscrit à l'emprunt ou qui ont aidé la souscription.

Avec l'espoir que vos efforts seront promptement couronnés du plus complet succès, je suis heureux de vous donner l'assurance de mes sentiments de la considération la plus distinguée.

Le Nonce Apostolique en France,

(Signé), FLAVIO, Archevêque de Myre.

Nous certifions que ce qui précède est une traduction exacte de l'original.

† C. F. EV. DE TLOA,

Administrateur.

Québec, 27 juillet 1866.

0 sept. 1866